



INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES (IGF)

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'EXERCICE FISCAL 2023-2024

Mars 2025



AVANT-PROPOS

Dans un contexte marqué par des transformations économiques, sociales et environnementales profondes, l'Inspection Générale des Finances (IGF), organe de contrôle rattaché au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), a poursuivi sa mission fondamentale : réaliser des audits au sein de l'Administration Publique Nationale. Malgré des défis majeurs rencontrés cette année, l'IGF a su mener à bien une partie significative de sa programmation annuelle d'activités.

Fidèle à sa démarche de transparence et de bonne gouvernance publique, l'IGF soumet un document rendant compte de ses réalisations à sa hiérarchie. Dans cette optique, il a été décidé de pérenniser cette pratique en élaborant un rapport d'activités pour l'exercice fiscal 2023-2024.

Ce rapport vise à présenter la gestion de l'IGF au regard de ses orientations stratégiques et des objectifs fixés. Il propose également une analyse des écarts constatés, identifiant leurs causes et offrant des pistes de réflexion pour les actions futures.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
TABLE DES MATIÈRES.....	2
SIGLES & ABRÉVIATIONS	4
MOTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.....	5
I. PRÉSENTATION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES (IGF).....	6
1.1. Cadre légal et institutionnel	6
1.2. Missions de l'IGF	6
1.3. Vision de l'IGF.....	7
1.4. Valeurs de l'IGF	7
II. ORGANISATION ET GOUVERNANCE DE L'IGF.....	8
2.1. Présentation des différentes structures de l'IGF	8
2.1.1. La Direction Générale (DG).....	8
2.1.2. Les Directions Techniques (DT).....	8
2.2. Des Unités de soutiens techniques.....	8
2.2.1. L'Unité de Conseil et d'Audit Interne (UCAI).....	9
2.2.2. L'Unité de Documentation, de Statistiques et d'Informatique (UDSI).....	9
2.3. Les Directions Administratives (DA).....	9
2.3.1. La Direction Administrative et Financière (DAF)	9
2.3.2. La Direction des Ressources Humaines (DRH).....	9
ORGANIGRAMME DE L'IGF	10
2.4. Gouvernance de l'IGF	11
2.4.1. Le Conseil de Direction	11
III. PRÉSENTATION DU PERSONNEL DE L'IGF	13
3.1. Effectif total du personnel	13
3.2. Répartition et profil académique du personnel.....	13
3.2.1. Répartition par catégorie de personnel	13
3.2.2. Répartition suivant le profil académique du personnel.....	14
3.3. Évolution du personnel par rapport à l'exercice 2022-2023.....	15
LES CHIFFRES CLÉS DE L'IGF	17

IV.	Les objectifs de l'exercice 2023-2024	18
4.1.	Objectifs stratégiques	18
4.2.	Programmation annuelle des missions.....	18
V.	Les activités de l'Exercice Fiscal 2023-2024	19
5.1.	Lancement de l'exercice 2023-2024	19
5.2.	Activités techniques	19
5.3.2.	Académie de Formation et Perfectionnement des Cadres (AFPEC)	20
5.3.3.	Salon du Droit du Cabinet de Me Patrick LAURENT	20
5.4.1.	La Direction Administrative et Financière (DAF)	21
5.4.2.	La Direction des Ressources Humaines (DRH).....	21
5.6.	Analyse des écarts enregistrés dans la programmation annuelle des activités de l'IGF	34
5.7.	Analyse comparative des activités techniques par rapport aux réalisations de l'année précédente	34
5.8.	Autres activités	36
5.8.1.	Journée familiale de l'IGF	36
5.8.2.	Commémoration des dix-huit (18) ans de la création de l'IGF	36
5.8.3.	Commémoration de la journée de la fonction publique.....	37
VI.	LES PARTENAIRES DE L'IGF.....	38
VII.	CONCLUSION.....	39
VIII.	ANNEXES.....	40

SIGLES & ABRÉVIATIONS

AFPEC	: Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres
BAFE	: Bureau des Affaires Financières et Économiques
BM	: Banque Mondiale
CF	: Contrôleur Financier
CIF	: Corps des Inspecteurs des Finances
CNMP	: Commission Nationale Des Marchés Publics
DA	: Direction Administrative
DAF	: Direction Administrative et Financière
DCAP	: Direction de Contrôle des Administrations Publiques
DESS	: Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DSCP	: Direction de Surveillance des Capitaux Publics
IGCE	: Inspecteur Général de Classe Exceptionnelle
IGF	: Inspection Générale des Finances
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances
PNH	: Police Nationale d'Haïti
UCAI	: Unité de Conseil et d'Audit Interne
UCREF	: Unité Centrale de Renseignements Financiers
UDR	: Unité de Documentation et de Recherche
UDSI	: Unité de Documentation, de Statistique et d'Informatique
ULCC	: Unité de Lutte Contre la Corruption

MOTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Dans un État moderne, la bonne gouvernance constitue un pilier fondamental pour assurer une gestion transparente, équitable, efficace et durable des ressources publiques. C'est dans cet esprit que l'Inspection Générale des Finances (IGF) joue un rôle central et occupe une position stratégique au cœur des mécanismes de contrôle et d'audit des volets administratifs, financiers, techniques et comptables de l'ensemble de l'Administration Publique Nationale.

Animée par une mission d'évaluation rigoureuse et de contrôle méthodique, l'IGF ne se limite pas à la prévention des irrégularités. Elle œuvre à l'optimisation de l'efficacité des institutions étatiques et à l'instauration d'une gestion rationnelle et responsable des fonds publics. Ses efforts constants participent à rétablir durablement la confiance des citoyens et des partenaires internationaux envers les capacités de l'administration publique, tout en promouvant des pratiques exemplaires en adéquation avec les normes nationales et internationales les plus exigeantes, incarnant ainsi un modèle d'excellence et d'intégrité.

Cependant, l'exercice fiscal 2023-2024 s'est déroulé dans un contexte marqué par des défis majeurs, mettant à l'épreuve la résilience et la capacité d'adaptation de l'administration publique. Les tensions politiques récurrentes, se traduisant par des changements fréquents de gouvernement, et l'instabilité sécuritaire ayant limité les déplacements des équipes de mission, ont significativement entravé les opérations de l'institution. Par ailleurs, l'exode de plusieurs cadres expérimentés a réduit de manière significative les ressources humaines techniques de l'IGF.

Malgré ces contraintes, l'IGF a su démontrer une résilience remarquable et une grande ingéniosité en ajustant ses stratégies et en redéfinissant ses priorités pour continuer à accomplir sa mission fondamentale. Ce haut degré d'adaptabilité illustre son engagement indéfectible envers la transparence, la responsabilité et l'excellence dans la gouvernance publique.

Durant l'exercice fiscal, l'IGF a significativement renforcé et diversifié son champ d'action. Parmi ses réalisations majeures, elle a mené à bien l'audit du projet de Gestion des Risques et de Résilience face aux Aléas Climatiques, dans le cadre d'une coopération institutionnelle établie entre la Banque Mondiale et l'IGF. Parallèlement, elle a conduit une vaste analyse des fonctions administratives et financières des missions diplomatiques et postes consulaires pour la période allant d'octobre 2017 à septembre 2023 (phase États-Unis d'Amérique).

En outre, l'IGF a joué un rôle clé dans des missions de conseil stratégique et a mené une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du programme « Kredi Pam », un prêt accordé par la Banque Nationale de Crédit (BNC) et garanti par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Cette initiative avait pour objectif d'évaluer et d'améliorer l'impact dudit programme.

Au total, six missions d'audit structurantes et ambitieuses ont été réalisées, consolidant non seulement la portée opérationnelle, mais aussi la pertinence et la crédibilité des interventions de l'IGF, démontrant ainsi son rôle crucial dans la gouvernance et la transparence financière.

Parallèlement, un effort soutenu a été déployé pour le renforcement des capacités professionnelles du personnel, contribuant ainsi à rehausser le niveau d'expertise de l'institution. Les Inspecteurs des Finances, divisés en trois groupes, ont participé à des formations spécialisées dispensées en France. Ces programmes, conçus autour de thématiques clés,

comprenaient : le pilotage, le contrôle et l'audit des dispositifs de performance dans le secteur public ; l'audit et le contrôle des marchés publics ainsi que le suivi-évaluation des programmes et projets de développement.

Ces formations intensives n'ont pas seulement permis aux inspecteurs d'affiner leurs compétences techniques et méthodologiques ; elles ont également favorisé l'échange de bonnes pratiques à l'international, offrant une perspective enrichie et innovante sur les enjeux de gouvernance publique. Ainsi, les connaissances acquises par les inspecteurs se traduisent désormais par une meilleure maîtrise dans l'exécution des missions qui leur sont confiées, renforçant par conséquent l'efficacité et la crédibilité de l'IGF dans ses interventions.

D'autres initiatives visant le développement personnel ont également été mises en œuvre. Parmi elles, une formation en secourisme de base, dispensée par la Croix-Rouge Haïtienne (CRH), a permis d'offrir aux participants les compétences nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence. En outre, une formation en développement personnel, conduite par la fondation IDEO, a été organisée pour renforcer des aptitudes clés telles que la gestion du stress, la communication interpersonnelle et la confiance en soi. Ces initiatives reflètent l'engagement de l'IGF envers une approche globale du développement de son personnel, en valorisant à la fois les compétences techniques et le bien-être individuel.

L'année écoulée a mis en lumière la capacité de l'IGF à maintenir le cap malgré un environnement instable et complexe. Grâce à l'engagement sans faille de ses équipes et à l'adaptation de ses méthodes de travail, l'institution a renforcé son rôle de garant de la transparence, de la responsabilité et de l'efficacité de l'administration publique.

Toutefois, des défis importants persistent, nécessitant un soutien institutionnel accru, une synergie renforcée avec les autres organes de contrôle et une volonté politique affirmée pour garantir la mise en œuvre effective des recommandations formulées.

Dans ce cadre, l'IGF s'engage à poursuivre ses efforts pour améliorer encore davantage la gestion des ressources publiques, en misant sur l'innovation, l'efficacité et la lutte contre les pratiques qui fragilisent la bonne gouvernance. Le concours de tous les acteurs restera essentiel pour bâtir une administration publique plus performante, responsable et véritablement orientée au service des citoyens.

I. PRÉSENTATION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES (IGF)

1.1. Cadre légal et institutionnel

Créée par le décret du 17 mars 2006, l'Inspection Générale des Finances (**IGF**) est une entité techniquement déconcentrée placée sous l'autorité hiérarchique du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Sa mise en place s'inscrivait dans le cadre des réformes de l'Administration publique initiées par le décret du 16 février 2005 sur l'élaboration et l'exécution des lois de finances (**LEELF**), ainsi que par l'arrêté publié en février 2005 établissant le règlement général de la comptabilité publique. Sa création visait le renforcement des capacités et le pouvoir de contrôle de l'État, en quête de transparence et d'efficacité dans l'exécution des actions gouvernementales et d'une gestion saine des finances publiques. En effet, à cette période, une faille dans le contrôle administratif offrait des opportunités à des pratiques malveillantes au détriment de l'État.

L'IGF est dotée d'un Corps Professionnel d'Inspecteurs¹ qui exerce les attributions du métier d'audit interne pour le compte de l'État au sein de l'Administration Publique Nationale². Aussi, elle est dirigée par un cadre supérieur élevé au rang de Directeur Général, justifiant dans sa carrière d'au moins une quinzaine d'année dans le domaine des finances publiques et portant le grade d'Inspecteur Général de Classe Exceptionnelle (**IGCE**)³. Ses interventions, appelées missions, sont pour la plupart exécutées par le Corps des Inspecteurs des Finances (**CIF**), qui peut, pour d'autres aspects techniques, s'adjoindre d'autres compétences⁴.

Aujourd'hui, aux côtés des autres institutions de contrôle telles que la Commission Nationale de Passation des Marchés Publics (**CNMP**), l'Unité de Lutte Contre la Corruption (**ULCC**), l'Unité Centrale de Renseignement Financier (**UCREF**) et le Bureau des Affaires Financières et Économiques de la Police Nationale d'Haïti (**BAFE/PNH**), l'IGF joue un rôle de premier plan dans la synchronisation des efforts de lutte contre la corruption, par la mobilisation des acteurs de la chaîne de contrôle en Haïti, afin d'aboutir à des moyens efficaces porteurs de bonne gouvernance et de développement durable.

1.2. Missions de l'IGF

Le décret du 17 mars 2006 portant création de l'IGF donne une vue globale sur l'ensemble des missions et attributions qui lui sont dévolues.

En effet, l'article 2 dudit décret précise que l'IGF est créée pour mener des missions de vérification, de contrôle, d'audit technique, administratif, financier et comptable a priori et a posteriori sur l'ensemble de l'Administration Publique Nationale.

Aussi, elle est dotée d'une large compétence et investie du contrôle des domaines d'intérêt général suivant : les finances publiques, la comptabilité publique, les investissements publics, les marchés publics, le contrôle des patrimoines de l'État et des collectivités locales, ainsi que dans la discipline budgétaire et financière.

¹ Le Moniteur, *arrêté établissant les statuts particuliers des Corps d'Inspecteurs de l'Inspection Générale des Finances (IGF), de Comptables Publics du Trésor et des contrôleurs Financier du Budget*, 6 juin 2006, article 1.

² Le Moniteur, décret du 17 mars 2006, article 2.

³ Ibid. article 8.

⁴ Ibid. article 6.

Ainsi, l'IGF joue particulièrement, un rôle d'expert auprès du Ministre de l'Économie et des Finances pour toute demande de conseil formulée relativement aux domaines de ses compétences⁵ et bien évidemment afin de produire des recommandations y relatives ;

Pour d'autres questions d'intérêt public, l'IGF peut formuler des recommandations aux autorités publiques par l'intermédiaire du Ministre de l'Économie et des Finances (**MEF**). Celles-ci peuvent inclure des mesures visant à réaliser des économies, à améliorer l'organisation des services publics et à assurer leur fonctionnement rationnel.

1.3. Vision de l'IGF

Les actions de l'Inspection Générale des Finances (**IGF**) sont orientées vers le renforcement de la bonne gouvernance, y compris les bonnes pratiques en matière de gestion des deniers publics, l'intégrité, la transparence et la reddition des comptes.

Cette vision constitue un levier stratégique dans la conception d'actions concrètes et efficaces en vue de lutter contre la corruption et de bâtir une Administration Publique Nationale solide et porteuse d'opportunités.

1.4. Valeurs de l'IGF

L'Intégrité, l'Indépendance, la Compétence, la Transparence, la Probité et la Diversité sont les valeurs fondamentales de l'exercice du métier de l'Inspection Générale des Finances.

Dans un cadre éthique, elles enseignent un socle de comportements constituant l'identité organisationnelle dans laquelle chaque acteur doit rôder pour construire en synergie des actions capables de répondre aux enjeux d'une véritable lutte contre la corruption dans l'Administration Publique Haïtienne.

⁵ Ibid article 3.

II. ORGANISATION ET GOUVERNANCE DE L'IGF

L'Inspection Générale des Finances est organisée en des Directions et Unités techniques comme il est prescrit en l'article 7 du décret organique du 17 mars 2006 portant sa création. Les entités ci-dessous sont les composantes qui forment cette structure organisationnelle dynamique, cohérente et efficace, garantissant la bonne gouvernance de l'institution :

- a) Une (1) Direction Générale (**DG**), laquelle est l'instigatrice des actions stratégiques de l'IGF ;
- b) Deux (2) directions techniques à partir desquelles sont exécutées toutes les interventions de l'IGF ;
- c) Deux (2) directions administratives dont est confiée la responsabilité de la gestion administrative et du personnel de l'IGF ;
- d) Deux (2) unités techniques qui sont rattachées auprès de la Direction Générale aux fins de consultations techniques sur des sujets relevant de leurs compétences dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions.

2.1. Présentation des différentes structures de l'IGF

L'IGF est dotée d'une structure hiérarchiquement organisée concourant à sa bonne marche, et ce, telle que définie dans sa loi cadre. Il s'agit de :

2.1.1. La Direction Générale (DG)

Il s'agit de la structure stratégique chargée de l'orientation de l'IGF, définissant les grandes lignes directrices et les actions de l'Inspection Générale des Finances. Cette responsabilité est confiée à un cadre supérieur de catégorie A, possédant au moins quinze (15) ans d'expérience dans l'administration des finances publiques et détenant le grade d'Inspecteur Général I ou d'Inspecteur Général de Classe Exceptionnelle (**IGCE**).

2.1.2. Les Directions Techniques (DT)

L'Inspection Générale des Finances mobilise le Corps des Inspecteurs des Finances à travers deux (2) directions techniques pour assurer le contrôle de la gestion publique. Ces directions sont dénommées :

- a) Direction de Contrôle des Administrations Publiques (**DCAP**) ;
- b) Direction de Surveillance des Capitaux Publics (**DSCP**).

Ces directions assurent l'exécution de toutes les missions d'audit dans tous les services publics, veillent aux intérêts de l'État dans les institutions où il est partie prenante, évaluent les perspectives d'évolution et les politiques publiques des secteurs et assurent également le suivi des éventuelles recommandations formulées par l'IGF, les Contrôleurs Financiers (**CF**) ou par les services d'audit interne propres des audités comme il est prescrit dans les articles 13 et 14 du décret du 17 mars 2006.

2.2. Des Unités de soutiens techniques

L'Inspection Générale des Finances comporte deux unités techniques rattachées auprès de la Direction Générale⁶ qui sont :

⁶ Le Moniteur, décret sur l'organisation sur l'organisation centrale de l'État, article 62.

2.2.1. L'Unité de Conseil et d'Audit Interne (UCAI)

L'UCAI est une structure interne créée par l'article 12 du décret organique créant l'IGF. Elle est constituée par les Inspecteurs des Finances et est responsable, entre autres, de l'audit interne de l'IGF et assure de façon ponctuelle les suivis de tout mandat confié par le ministre de l'Économie et des Finances ou son délégataire.

2.2.2. L'Unité de Documentation, de Statistiques et d'Informatique (UDSI)

L'UDSI est la nouvelle dénomination d'une structure créée en octobre 2019⁷ sous le nom « Unité de Documentation et de Recherche, **UDR** ».

Elle a pour mission de :

- Concevoir, installer et gérer le système de communication et d'information de l'IGF ;
- Recueillir, traiter et interpréter les données statistiques relatives aux interventions de l'IGF ;
- Élaborer, exécuter et piloter la flotte informatique de l'IGF.

2.3. Les Directions Administratives (DA)

2.3.1. La Direction Administrative et Financière (DAF)

La Direction Administrative et Financière (**DAF**) est la structure facilitatrice du fonctionnement et de l'exécution efficace des actions de l'IGF. Elle comprend deux (2) grands services : le Service de la Comptabilité et du Budget, et les Services généraux subdivisés en des cellules conçues pour exécuter des tâches spécialisées, telles que : la Cellule Achat, la Cellule de Stock, la Cellule logistique (pour la gestion des matériels roulants, des matériels informatiques et ameublement), la Cellule Intendance et Sécurité. Enfin, la DAF remplit sa mission en vertu de l'article quinze (15) du décret du 17 mars 2006.

2.3.2. La Direction des Ressources Humaines (DRH)

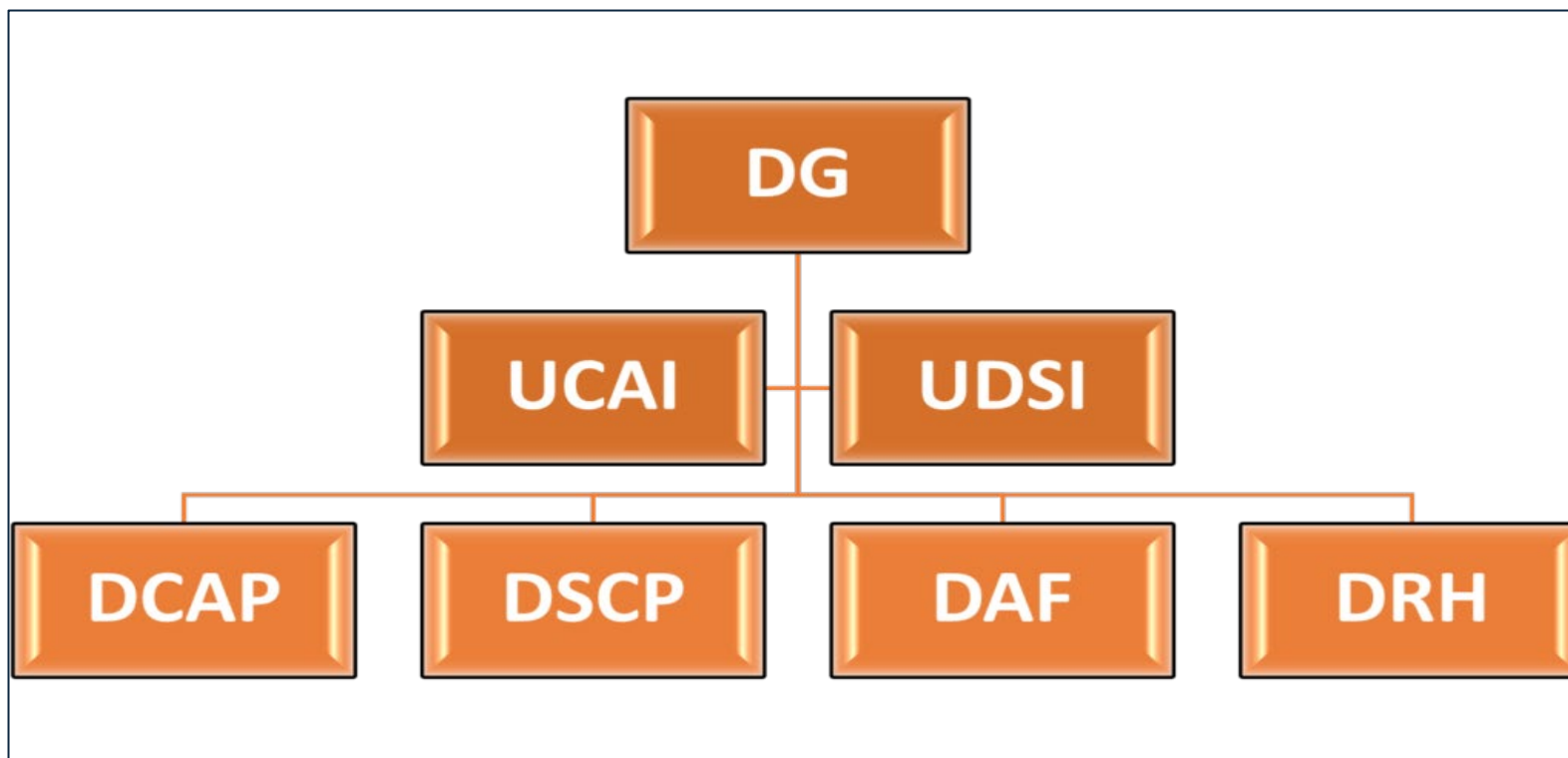
Les Ressources Humaines ayant constitué un véritable pilier dans l'efficacité organisationnelle, depuis la création de l'Inspection Générale des Finances, le décret du 17 mars 2006, en son article 16 a consacré à ses valeurs une direction devant œuvrer à sa cause. A l'IGF, entre autres, la DRH remplit auprès de la Direction Générale, la fonction de gestion des Ressources Humaines en tout ce qui a rapport à son évolution dans l'institution.

Ci-après il est établi une représentation schématique de la structure organisationnelle de l'IGF en vue d'une meilleure appréhension de son cadre de fonctionnement :

⁷Ibid. article 61.

Schéma 1 – Présentation de l'organigramme de fonctionnement.

ORGANIGRAMME DE L'IGF

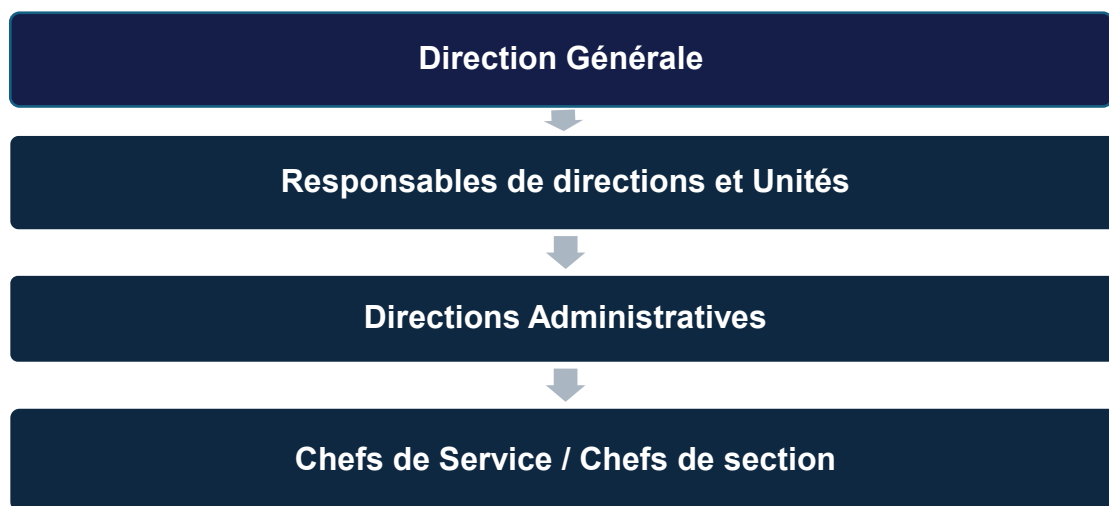


2.4. Gouvernance de l'IGF

Un ensemble de principes et de pratiques gouvernent l'IGF. Ceux-ci visent à garantir une gestion transparente et efficace de l'institution. Les responsables s'assurent de leur application suivant une structure hiérarchique bien établie et dynamique. Ainsi, à l'IGF la hiérarchie est exercée par grade et par titre et se répartit en quatre niveaux :

- a) Direction Générale (DG) et Direction Générale Adjointe (DGA)
- b) Responsables des directions et unités techniques (Inspecteurs Généraux)
- c) Directions Administratives (DAF & DRH)
- d) Chefs de services et chefs de section

Ci-dessous, c'est une représentation schématique des niveaux de la hiérarchie au sein de l'IGF :



2.4.1. Le Conseil de Direction

Le conseil de direction est une structure intégrée des Responsables de direction, et sous-jacente à la structure organisationnelle formelle.

Cette structure est présidée par le Directeur Général (**DG**), assisté par un Directeur Général Adjoint (**DGA**), en collaboration avec les Responsables des Directions et Unités techniques, le Responsable de la Direction Administrative et Financière (**DAF**) et le Directeur des Ressources Humaines (**DRH**) et de deux (2) secrétaires.

Les personnalités qui ont siégé au Conseil pendant l'Exercice Fiscal 2023-2024 sont :

- 1) Madame Goethie Varnelle **MORENCY**, Inspecteur Général de Classe Exceptionnelle (IGCE), Directrice Générale ;
- 2) Monsieur Guy Roméo **LATRY**, Inspecteur Général de Classe Exceptionnelle (IGCE) Directeur Général Adjoint ;
- 3) Monsieur Carl-Henry **PIERRE**, Inspecteur Général, Responsable de la DCAP ;
- 4) Monsieur Dendy **DESNOYERS**, Inspecteur Général, Responsable de la DSCP et Responsable a.i de l'UCAI ;
- 5) Monsieur Jean Amax **ANTOINE**, Inspecteur Général, Responsable de l'UDSI
- 6) Monsieur Cadens **CADET**, Inspecteur Général, Responsable de la DAF ;

- 7) Monsieur Benoit Jr **HEURTEULOU**, Assistant Directeur de la DAF ;
- 8) Monsieur Endy **FREDERIC**, Directeur de la DRH ;
- 9) Madame Laaphta DUCLAIR **DÉLICE**, Inspecteur Vérificateur, Secrétaire ;
- 10) Monsieur Ricardo **BAZINETTE**, Inspecteur Assistant, Secrétaire.

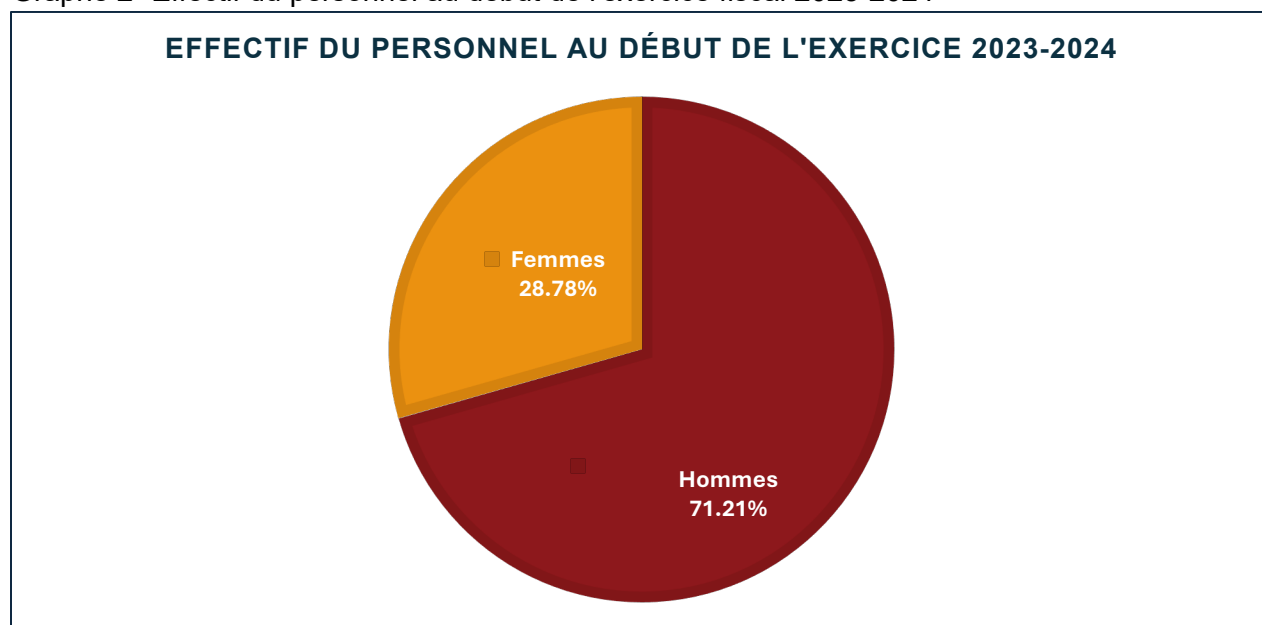
III. PRÉSENTATION DU PERSONNEL DE L'IGF

L'exercice budgétaire 2023-2024 a été caractérisé par le rôle essentiel joué par une équipe dynamique et dévouée, dont le courage, l'engagement et le professionnalisme ont été déterminants dans la réalisation des objectifs fixés.

3.1. Effectif total du personnel

Le personnel de l'Inspection Générale des Finances (IGF) regroupe un ensemble de compétences choisies minutieusement de manière à réaliser avec rectitude les tâches qui leur sont assignées. Au début de l'exercice fiscal 2023-2024, l'effectif s'élevait à soixante-huit (68) personnes pour être réduit à soixante-six (66) d'ici la fin de l'exercice. Cette équipe, composée d'hommes et de femmes partageant les valeurs de l'institution, est dévouée à accomplir avec acharnement la mission pour laquelle elle a été créée. Les hommes (47) représentaient une proportion de 71,21 %, tandis que les femmes (19) constituaient 28,78 % de l'effectif total. La figure ci-dessous présente une vue globale de la répartition en genre du personnel.

Graph 2- Effectif du personnel au début de l'exercice fiscal 2023-2024



Source : Données 2023-2024 de la DRH

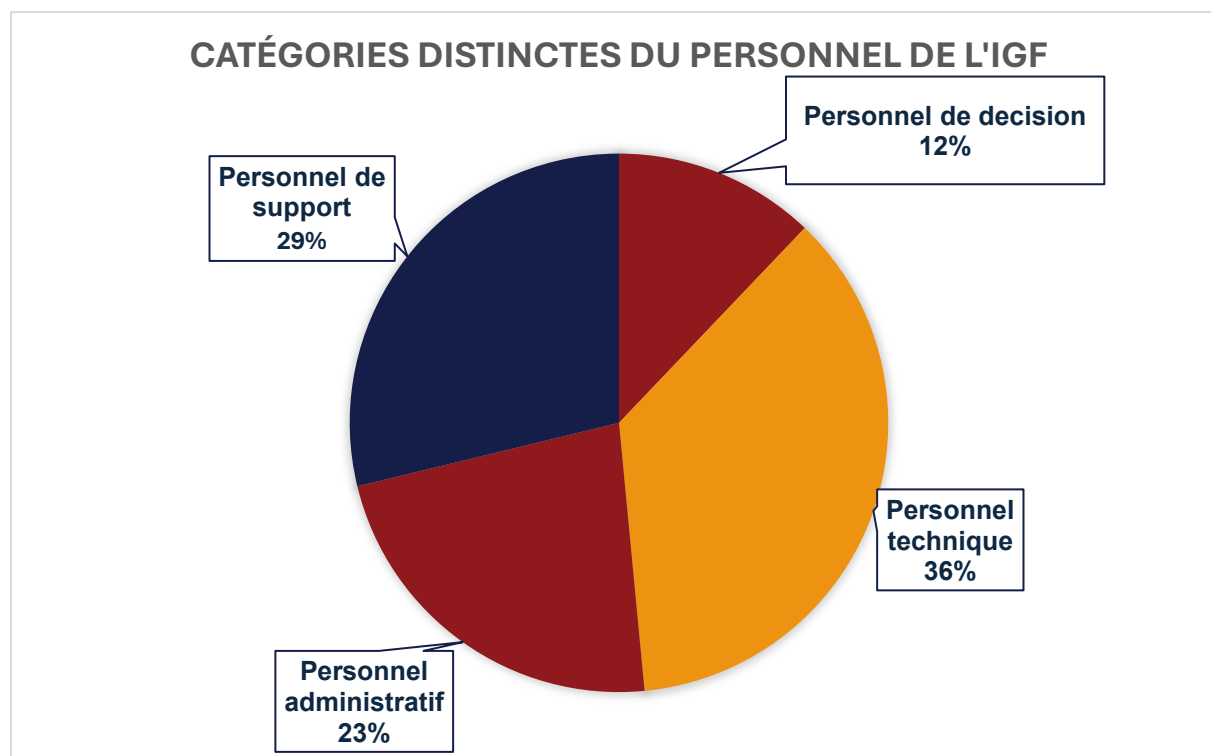
3.2. Répartition et profil académique du personnel

3.2.1. Répartition par catégorie de personnel

Le personnel de l'Inspection Générale des Finances (IGF) est réparti entre cinq (5) directions et deux (2) unités distinctes, formant la structure organique de l'institution. Ainsi, l'IGF compte huit (8) personnels de décision constituant le conseil de direction (l'équipe stratégique), vingt-quatre (24) cadres techniques composant le Corps des Inspecteurs des Finances, chargés de l'exécution des interventions techniques, quinze (15) membres du personnel administratif et dix-neuf (19) autres collaborateurs de support.

Le graphique ci-contre assure une présentation schématique de la répartition du personnel respectivement par directions et unités techniques par leur catégorisation.

Graphe 3. Catégories distinctives du personnel de l'IGF



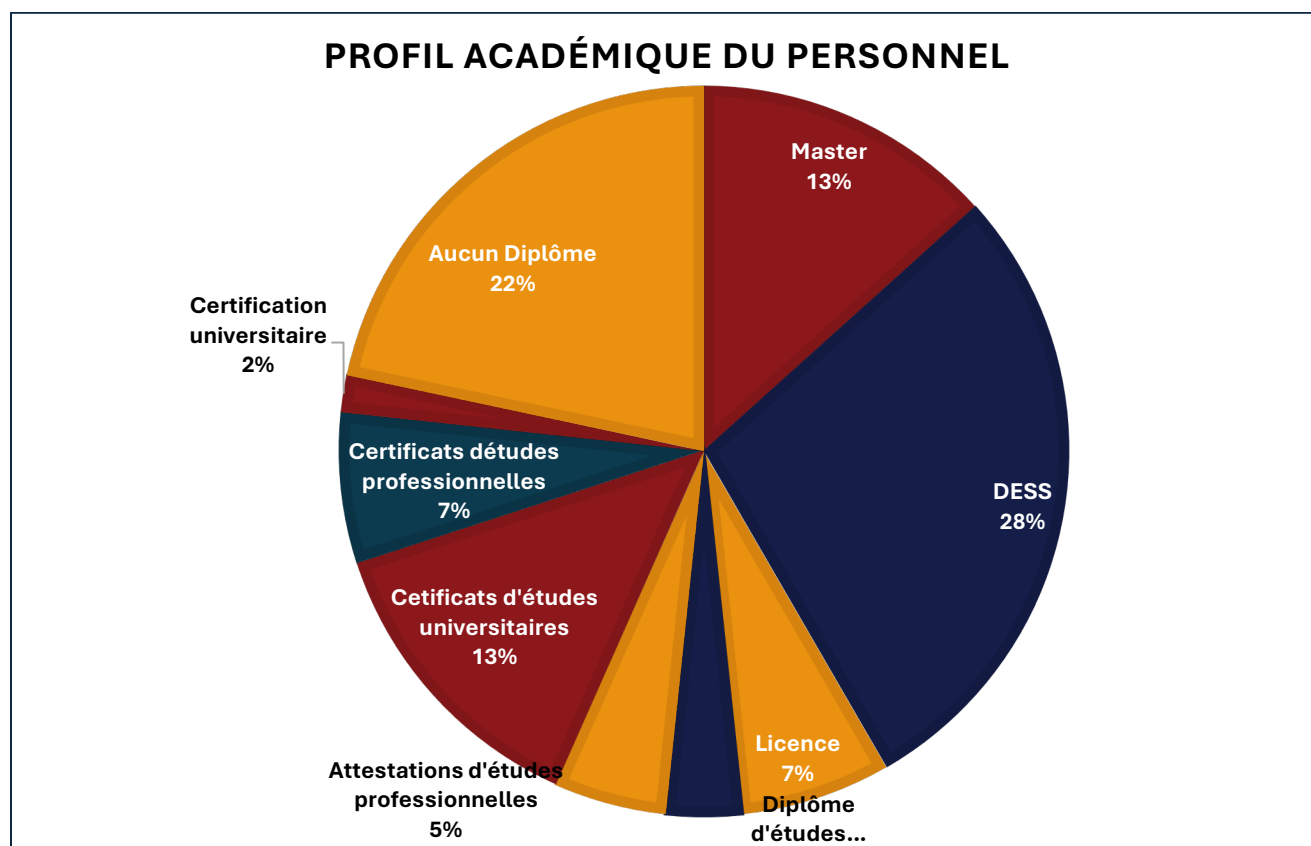
Source : Données 2023-2024 de la DRH

3.2.2. Répartition suivant le profile académique du personnel

Du point de vue académique, l'IGF compte huit (8) employés titulaires d'un master (M. Sc), suivi de dix-huit (18) détenteurs d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Quatre (4) possèdent une licence, deux (2) ont un diplôme d'études universitaires, et trois (3) autres disposent d'une attestation d'études professionnelles, huit (8) d'un certificat d'études universitaires, quatre (4) d'un certificat d'études professionnelles et un (1) détenteur d'une certification universitaire. Enfin, treize (13) ne possèdent aucun diplôme ou qualification académique formelle.

La figure ci-dessous est proposée en vue de la représentation du personnel de l'IGF en tenant compte de leur profile distinctif.

Graph 4. Profile académique du personnel



Source : Données de la DRH

3.3. Évolution du personnel par rapport à l'exercice 2022-2023

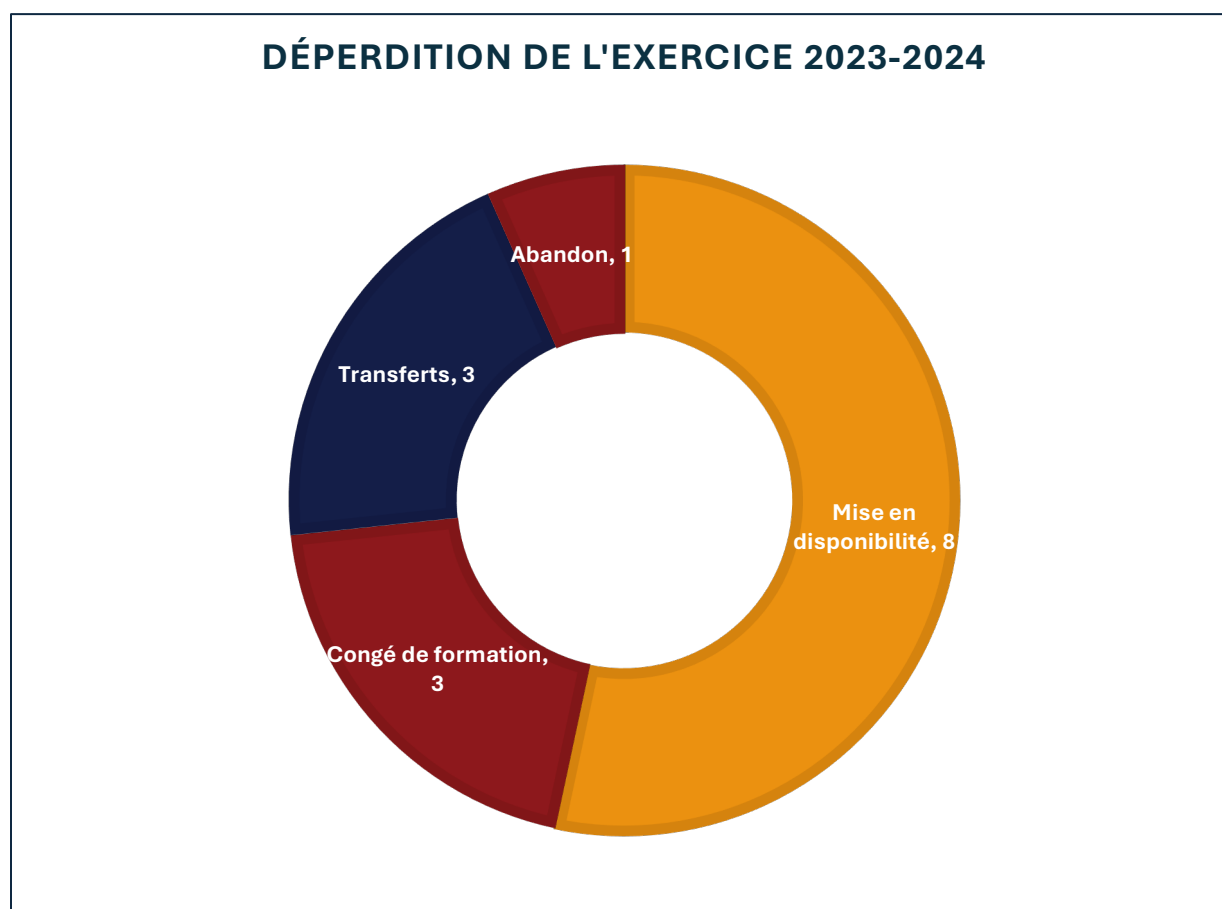
L'évolution du personnel du personnel de l'Inspection Générale des Finances (IGF) a été marquée par divers motifs au cours de l'exercice 2023-2024. En effet, huit (08) employés du personnel technique ont été mis en disponibilité pour des projets à titre personnel⁸, trois (03) personnes dont une (01) appartenant aux catégories de personnel technique et deux (02) autres rattachées à celle du personnel administratif ont été transférés vers d'autres entités publiques. Il a été octroyé à trois (03) membre du personnel technique un congé de formation⁹ d'une durée d'un an et un (01) cas d'abandon de poste a été recensé au niveau du personnel administratif. En outre, la détérioration du climat sécuritaire qui touche pratiquement toutes les régions environnant l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, a précipité quelques-uns de ces départs.

Le graphe suivant démontre l'évolution du personnel pour l'exercice 2023-2024.

⁸ Le Moniteur, décret sur la fonction publique, article 139

⁹ Ibid, articles 111

Graphe 5- Déperdition de l'exercice 2023-2024



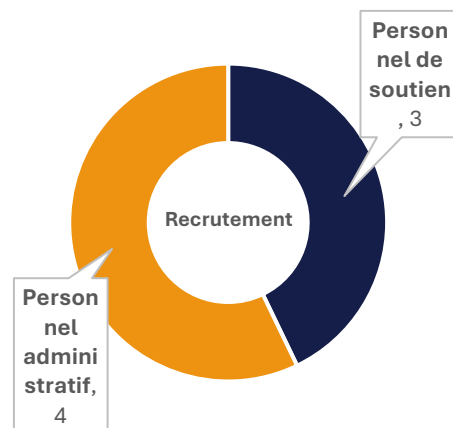
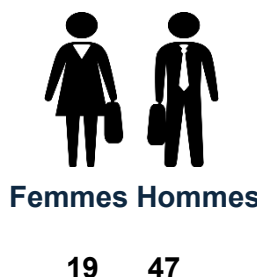
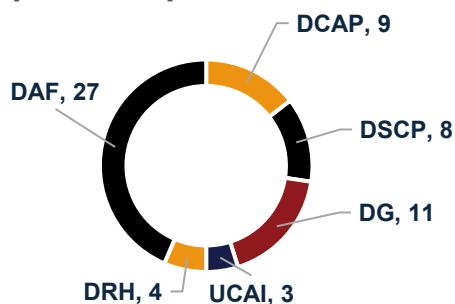
Source : Données de la DRH

LES CHIFFRES CLÉS DE L'IGF

Le personnel de l'IGF pour l'exercice 2023-2024

66 employés

Répartition par Direction



Répartition et Grades des Inspecteurs par Direction et Unités

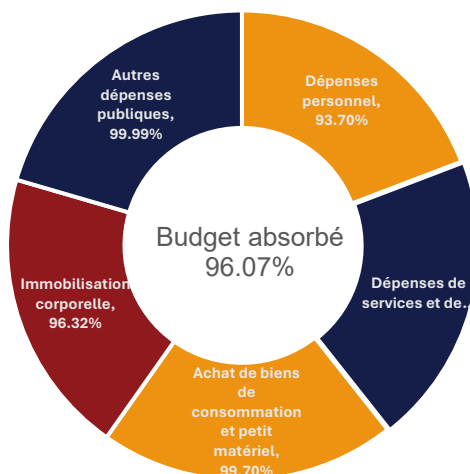
Direction	IGCE	IG	IP	IV	IA
DG	2				
UCAI		1		1	2
DCAP		1		1	6
DSCP		1	1		6
DRH					
DAF		1		1	
UDSI					



8 Mise en disponibilité



1 Nomination



Missions

Statut	Quantité
Programmées	11
Commandées	2
Achevées	1
En cours de finalisation	5
Reportées	7

IV. Les objectifs de l'exercice 2023-2024

4.1. Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques de l'exercice 2023-2024 sont étroitement alignés avec le plan de relance 2022-2024 dans lequel sont fixées les grandes orientations de l'IGF pour cette période, telles que :

- Constituer une équipe qualifiée, apte à bien appréhender les relations entre les différents secteurs des systèmes (économique, social et politique) et renforcer la capacité d'intervention des Inspecteurs.
- S'assurer de la disponibilité de formation continue ou post-graduée, au besoin, au personnel technique et aux cadres de l'IGF afin de doter l'institution de compétences sûres pouvant réaliser des travaux de qualité et garantir la confiance du public dans les missions qui lui incombent.
- Favoriser des échanges de vues avec des instances spécialisées en audit public, contrôle, vérification, conception, mise en place et évaluation de politique publique.

4.2. Programmation annuelle des missions

Outre les missions sollicitées par le Ministre de l'Économie et des Finances ou par d'autres institutions, et afin d'assurer l'instauration d'un véritable ordre dans la gestion des finances publiques, les missions programmées pour l'exercice étaient définies comme suit :

- 1) Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du programme Kredi Pam ;
- 2) Audit du processus de déclassement et cession des véhicules de l'État ;
- 3) Audit des fonctions administratives et financières des missions diplomatiques et postes consulaires ;
- 4) Audit financier du CONATEL ;
- 5) Diagnostique de l'Office National d'Assurance-Vieillesse (ONA) ;
- 6) Enquête au niveau du Bureau des douanes de St-Marc ;
- 7) Audit des dépenses de l'OFNAC ;
- 8) Audit des dépenses exécutées à partir du Fonds National de l'Éducation (FNE) ;
- 9) Audit des mécanismes d'alimentation et d'utilisation du Fonds d'Urgence (FDU) ;
- 10) Audit du projet Gestion des Risques et de Résilience aux Aléas Climatiques janvier-décembre 2023 ;
- 11) Audit du projet B de la Banque Mondiale (BM).

V. Les activités de l'Exercice Fiscal 2023-2024

Cette section traite les activités réalisées par l'Inspection Générale des Finances au cours de l'exercice 2023-2024. Ces dernières sont généralement d'ordre technique et administratif et font l'objet d'une programmation annuelle définie en fonction des priorités et de l'orientation stratégique de l'IGF.

5.1. Lancement de l'exercice 2023-2024

Le 31 octobre 2023, l'IGF a lancé l'exercice 2023-2024 à la salle de conférence du Ministère de l'Économie et des Finances en présence notamment du Ministre de l'Économie et des Finances et quelques autres hauts dignitaires dudit ministère. La Directrice Générale en a profité pour exprimer sa profonde gratitude envers ses collaborateurs pour le courage et le dévouement qu'ils ont fait preuve dans la réalisation des activités prévues durant l'exercice 2022-2023. Elle a également dressé un bilan exhaustif des activités entreprises et communiqué les grandes orientations pour le nouvel exercice. Ce lancement a coïncidé avec la cérémonie d'intronisation de neuf (9) nouveaux Inspecteurs des Finances, finalisant le processus de recrutement entamé durant l'exercice 2022-2023. L'intégration de ces nouveaux Inspecteurs au Corps des Inspecteurs était cruciale pour renforcer la capacité d'intervention de l'institution dans le cadre des activités techniques relatives à la gestion et au contrôle efficace des Finances Publiques.

5.2. Activités techniques

Les activités techniques constituent le cœur de métier de l'IGF. Au cours de l'exercice 2023-2024, grâce à l'engagement et au leadership agile de ses décideurs, elle a su faire preuve de résilience en réalisant une part significative de sa programmation annuelle. Face aux contraintes conjoncturelles, l'institution a mis en place un plan de contingence jusqu'à la fin de l'exercice, ce qui a permis l'exécution des missions suivantes :

A) Missions programmées

- 1) Audit du projet Gestion des Risques et de Résilience aux Aléas Climatiques janvier – décembre 2023 ;
- 2) Audit des fonctions administratives et financières des missions diplomatiques et postes consulaires (octobre 2017 – septembre 2023) : Phase États-Unis d'Amérique ;
- 3) Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du programme Kredi Pam : Phase II ;
- 4) Contrôle du processus de déclassement et de cession des véhicules de l'État ;

B) Missions commandées

- 5) Mission de Conseil relative aux différends entre le ministère de l'Économie et des Finances et la DINASA ;
- 6) Mission de Conseil sur la Compagnie de Transport Scolaire Dignité ;

(Voir tableau # 1, Page 27).

5.3. Collaborations techniques

L'Inspection Générale des Finances (IGF) a mené durant l'exercice fiscal 2023-2024, d'importantes activités conjointes visant le renforcement de ses capacités techniques, la promotion de l'état de droit, la transparence et le contrôle comme leviers efficaces pour la bonne gouvernance en Haïti. En ce sens, il est présenté, ci-après, de manière séquencée, les différents types d'activités auxquelles l'IGF a pu prendre part et les institutions avec lesquelles elle a collaboré.

5.3.1. Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)

Dans le cadre de l'exécution d'une mission d'enquête relative aux bénéficiaires du programme Kredi Pam sur tout le territoire national, l'IGF, conformément à l'article 6 du décret du 17 mars 2006, a sollicité l'appui technique de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) doté de la compétence à réaliser de recensements et d'enquête à couverture nationale¹⁰. Cette collaboration a été établie au bénéfice de l'équipe de mission qui a suivi une formation dans la conduite et l'administration des questionnaires d'enquête, qui s'est soldée par l'acquisition de nouvelles connaissances et de compétences dans l'utilisation du logiciel d'enquête *Survey Solution*¹¹.

5.3.2. Académie de Formation et Perfectionnement des Cadres (AFPEC)

L'IGF a joué un rôle significatif en collaborant avec diverses institutions publiques et acteurs sociaux engagés dans la lutte contre la corruption de concert avec de l'Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC) au cours de cet exercice budgétaire. Sa contribution s'est surtout démarquée par sa participation à la rédaction de l'édition 2024 de l'annuaire « Haïti 10 sur 10 » et de la chaire de gouvernance, instituée par l'AFPEC. Cette chaire, axée sur l'enseignement, vise à renforcer les capacités en matière de gouvernance en offrant des formations spécialisées et en promouvant les meilleures pratiques en matière de gestion des affaires publiques.

5.3.3. Salon du Droit du Cabinet de Me Patrick LAURENT

Le 21 juin 2024, il a été tenu à l'Hôtel Karibe la onzième (11^{ème}) édition du salon du Droit où l'IGF est à sa troisième (3^{ème}) participation. Le salon du Droit, l'activité phare du Cabinet de Me Patrick LAURENT, est aujourd'hui un rendez-vous annuel à ne pas rater. Car, il s'impose comme un véritable carrefour d'échange et de partage dont la vocation est de promouvoir l'état de droit et le rôle essentiel des institutions dédiées à la lutte contre la corruption en Haïti. L'IGF a marqué sa présence par une exposition enrichissante de ses documents essentiels et outils relatifs à la réalisation de ses travaux. Cette initiative visait à communiquer au public sa mission et ses actions, renforçant ainsi la compréhension de ses démarches. La thématique abordée dans cette édition était « La redevabilité dans la lutte contre la corruption en Haïti ».

Le Salon du Droit est bien plus qu'une simple exposition ; c'est l'occasion où des professionnels de tout horizon se rencontrent, échangent et apprennent des travaux les uns des autres. C'est aussi l'opportunité pour les participants de tisser des liens avec les institutions œuvrant dans le contrôle pour une administration publique plus intègre et responsable.

¹⁰ Le Moniteur, décret du 1er juillet 2020, article 24.6

¹¹ Survey Solutions est un logiciel gratuit développé par le groupe de données de la Banque mondiale

5.4. Activités administratives

Les structures administratives jouent un rôle de soutien dans la mise en œuvre des activités techniques de l'IGF. Elles comprennent deux directions qui interviennent sur le plan administratif afin d'assurer le bon déroulement des missions programmées pour un exercice fiscal donné : la Direction Administrative et Financière (DAF) et la Direction des Ressources Humaines (DRH)

5.4.1. La Direction Administrative et Financière (DAF)

La DAF joue un rôle central dans l'organisation et le fonctionnement de l'IGF. Cette structure requiert la présence physique de son personnel dans les locaux pour assurer l'exécution des tâches qui leur sont attribuées. Ainsi, durant la période de fortes perturbations, une approche contingente a été adoptée, permettant à certains cadres administratifs de se rendre disponibles quotidiennement à l'IGF afin d'exécuter efficacement les activités suivantes :

- a) Finalisation et transmission à la DG du Plan définitif de Passation des Marchés Publics de l'IGF pour l'exercice 2023-2024 pour soumettre à l'approbation de la CNMP ;
- b) Réalisation et Soumission du rapport de l'Inventaire physique des Biens de l'IGF pour l'Exercice 2023-2024 à la CSCCA ;
- c) Actualisation des descriptions de tâches de l'ensemble du personnel de la DAF ;
- d) Élaboration d'un guide de procédures administratives ;
- e) Finalisation des nouveaux outils de travail pour le personnel de la Cellule Logistique de l'IGF (Outils de gestion du parc Automobile) ;
- f) Préparation de la proposition de budget de l'IGF pour l'exercice 2024-2025 ;
- g) Participation de l'IGF aux conférences budgétaires pour présentation des propositions de budget détaillé de l'IGF ;
- h) Finalisation et transmission du Plan définitif de Passation des Marchés Publics de l'IGF pour l'exercice 2023-2024 ;
- i) Exécution de dépenses ;
- j) Nettoyage printemps ;
- k) Réaménagement de l'entrepôt de l'IGF.

(Voir Tableau #2, page 29).

5.4.2. La Direction des Ressources Humaines (DRH)

La Direction des Ressources Humaines (DRH) constitue le pilier sur lequel l'IGF s'appuie afin d'atteindre ses objectifs liés à la dotation en Ressources Humaines, la formation, l'évaluation du personnel et le renforcement organisationnel. Durant l'exercice 2023-2024, le management des ressources humaines a pu dégager des résultats concourant à la réussite des objectifs fixés pour l'exercice.

(Voir Tableau # 3, page 32).

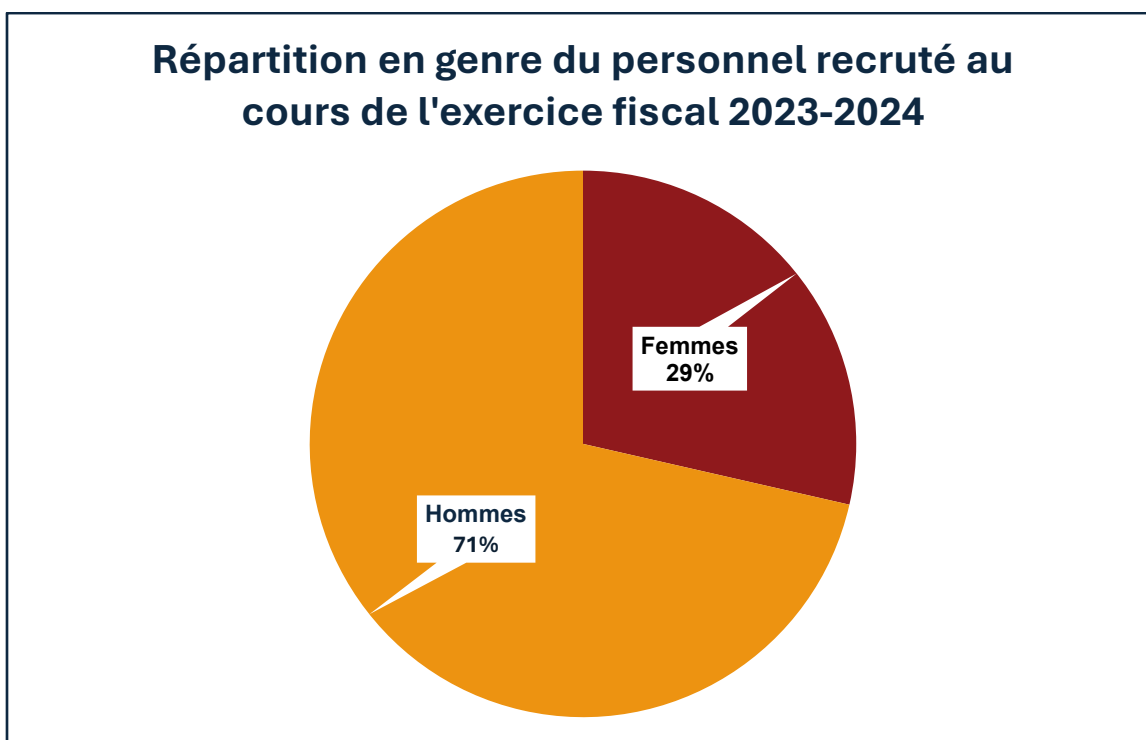
5.4.2.1. Dotation en Ressources Humaines (RH)

La programmation de l'IGF visait entre autres le renforcement de l'effectif de son personnel durant cet exercice. Ainsi, par le biais des commissions chargées en toute indépendance, à mener le processus de recrutement du personnel, l'IGF a fait l'acquisition de nouvelles compétences énumérées ci-après en vue de la satisfaction des besoins de ses services. Il s'agit de :

- Deux (02) Professionnels Juniors en Ressources Humaines ;
- Un (01) Professionnel Junior I en Gestion de Stock ;
- Une (01) Secrétaire de direction
- Deux (02) Chauffeurs ;
- Un (01) Agent d'entretien ;
- Intégration de trois (3) stagiaires académiques et (01) stagiaire professionnel.

Le graphique ci-contre donne une représentation schématique de la répartition en genre du personnel recruté pour l'exercice fiscal 2023-2024

Graphe 6- Recrutement de personnel pour l'exercice 2023-2024.



Source : Données de la DRH

5.4.2.2. La Formation

Au cours de l'exercice fiscal, l'IGF a organisé des formations à l'intention de l'ensemble de son personnel. Tout d'abord, des formations continues ont été dispensées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, à l'ensemble du corps des inspecteurs afin de développer de nouvelles compétences et d'améliorer leurs performances dans la réalisation des interventions techniques. Par ailleurs, face aux pressions constantes auxquelles est soumis l'ensemble du personnel de l'IGF et consciente des dangers quotidiens liés à la dégradation du climat sécuritaire, l'institution a également proposé des formations extraprofessionnelles. Celles-ci portaient sur le secourisme de base et le développement personnel, et visaient à renforcer la résilience des employés. À cette initiative, menée à l'invitation de la Direction Générale, ont pris part d'autres institutions, notamment l'UCREF, la CNMP, le MEF et le BAFE/PNH.

A) Formation continue pour le Corps des Inspecteurs à Institut Forhom / France :

L'une des préoccupations majeures de la Direction Générale de l'IGF est de constituer une équipe solide avec une diversité de compétences. Ainsi, à la fin de l'exercice, trois (3) groupes d'Inspecteurs ont pu partir pour la France afin de suivre des formations sur les thématiques suivantes :

- a) Pilotage, contrôle et audit du dispositif de performance dans le secteur public ;
- b) Audit et contrôle des marchés publics ;
- c) Suivi et évaluation des programmes de projets.

Ces formations visent à renforcer les capacités techniques des Inspecteurs et à garantir une meilleure performance dans l'accomplissement de leurs missions.

B) Formation d'intégration au métier de fonctionnaire pour les nouveaux employés de l'IGF

La formation d'intégration au métier de fonctionnaire s'adresse exclusivement aux nouveaux arrivés à l'IGF. Elle leur est offerte afin de leur inculquer les valeurs du service public ainsi que leurs responsabilités envers l'IGF et l'État dans son ensemble.

Bien évidemment, des modules portant sur le mode de conduite et les comportements à adopter en milieu professionnel ont été abordés.

C) Formation en secourisme de base avec la Croix-Rouge Haïtienne (CRH)

L'Inspection Générale des Finances (IGF) a initié cette formation à l'intention de son personnel afin de lui permettre de réagir efficacement en cas d'urgence, d'assurer la sécurité des employés et de contribuer à leur bien-être général. Car, le secourisme de base regroupe un ensemble de gestes et de techniques permettant à une personne d'apporter une assistance à une victime d'accident ou de situation d'urgence, avant l'arrivée des secours professionnels.

Dans cette perspective, ces gestes et pratiques simples aident à prévenir un danger de mort immédiat, à rendre le blessé transportable vers un centre hospitalier et à limiter les conséquences immédiates et tardives des blessures¹².

D) Formation en développement personnel avec la fondation IDEO

Le développement personnel est une démarche globale de réflexion sur soi et de valorisation de son potentiel dans le but d'améliorer la qualité de sa vie et de réaliser ses aspirations profondes¹³.

¹² www.issig.tn , consulté le 07 mars 2025

¹³ Définition tirée d'un article écrit par Sophie Rebouillat, *Le développement personnel : pourquoi et comment le prendre en main ?* 2019 ; www.blog.goalmap.com .

Voulant améliorer la capacité de résilience de son personnel, cette formation, offerte au personnel de l'IGF, vise à aider chacun à réaliser son plein potentiel et à atteindre un niveau élevé d'épanouissement personnel dans tous les aspects de sa vie.

5.4.2.3. Évaluation du Personnel

Au terme d'un exercice fiscal, la performance individuelle du personnel de l'Inspection Générale des Finances est mesurée à l'aide d'un formulaire type destinée à évaluer la progression nette de chacun par rapport aux exercices précédents. Cette démarche vise à apprécier d'une part, l'apport de chaque catégorie de personnel distinctif en vue d'atteindre les résultats définis préalablement dans la programmation annuelle des activités et déterminer les besoins en matière de formation d'autre part. Aussi, convient-il de relater que tout mouvement du personnel de l'IGF découle de la satisfaction optimale résultante de l'évaluation annuelle. Ainsi, chaque subdivision du personnel présente des particularités qui leur sont propre ; d'où la nécessité d'analyser le traitement qui leur est attribué séparément. Ci-dessous sont décrites les catégories du personnel qui ont été évaluées pendant l'exercice 2023-2024 :

5.4.2.3.1. Personnel contractuel ;

Le personnel contractuel, contrairement aux fonctionnaires, regroupe les employés embauchés pour une durée déterminée. Suivant les dispositions de l'article 15 du décret portant le statut général de la fonction publique haïtienne, cette catégorie du personnel peut être temporaire, vacataire et journalier. Ainsi, l'IGF évalue le personnel contractuel, au même titre que ceux que les fonctionnaires afin d'apprécier leurs performances par rapport aux attentes et déterminer, si besoin est, la mutation de leur statut tout en identifiant les opportunités de développement de leur compétence.

Au terme de cet exercice, ces employés ont été reconduits et titularisés dans leurs fonctions respectives comme fonctionnaires.

5.4.2.3.2. Personnel administratif ;

Le personnel administratif regroupe les employés chargés de soutenir la gestion des opérations liées à l'accomplissement des missions de l'IGF. Ils sont responsables, entre autres, de tâches essentielles au bon fonctionnement de l'institution dans son ensemble. Ce personnel est réparti dans l'ensemble des entités composant la structure organisationnelle de l'IGF, qu'il s'agisse de la Direction Générale, des directions, ainsi que des unités techniques et administratives.

Au terme de l'exercice fiscal, une évaluation de ces deux catégories de personnel est requise afin de mesurer les avancements individuels et d'identifier les besoins en formation à l'échelle collective.

5.4.2.3.3. Personnel technique.

Le personnel technique de l'IGF regroupe l'ensemble des inspecteurs faisant partie du Corps des Inspecteurs réparti en échelon et en grade, lesquels concourent à l'exécution des missions qui sont dévolues à l'IGF. Il s'agit des missions de contrôle, de vérification et d'audit susceptibles de créer de la valeur ajoutée dans la gestion des ressources financières au sein l'Administration Publique haïtienne.

Au terme de chaque mission, le responsable de l'intervention procède à l'évaluation des membres qui ont composée l'équipe de mission par rapport aux charges de travail qui étaient incombées à chacun d'entre eux. L'évaluation annuelle du corps des inspecteurs tient compte fondamentalement du cumul des appréciations dégagées à la fin de chaque mission et bien évidemment de leur savoir-être.

5.4.2.4. Renforcement organisationnel

Enfin, la Direction des Ressources Humaines (DRH) a concentré ses efforts visant le renforcement organisationnel. À cet égard, elle a entrepris la révision et l'amélioration de divers outils destinés à optimiser l'efficacité de ses tâches, tels que :

- La révision de certains outils de gestion RH, notamment le Manuel de Règlements Internes et les Outils d'Évaluation du Personnel.
- L'élaboration de nouveaux outils RH, dont le Manuel d'Intégration, le Manuel du Stagiaire et le Répertoire des Emplois et Compétences.

5.4.2.5. Intégration des stagiaires

Le 1^{er} décembre 2023, l'IGF a accueilli sa première cohorte de stagiaires, composée de quatre (4) jeunes professionnelles : Guerlinda **DOUYON**, Widny **MIDI**, Rodnette **JOSEPH** et Marie Stéphanie **PIERRE**.

Les deux premières, mémorantes à la Faculté des Sciences Politiques et de l'Administration Publique (**FSPAP**), ont été sélectionnées à l'issue d'un processus rigoureux, faisant suite à la signature d'un protocole de stage entre l'Université de Port-au-Prince (**UP**) et l'IGF le 4 septembre 2023. Quant à Rodnette **JOSEPH**, elle est issue de la Faculté des Sciences Administratives de l'Université Notre Dame d'Haïti (**UNDH**). Ces trois stagiaires ont intégré l'institution dans le cadre de leur stage académique.

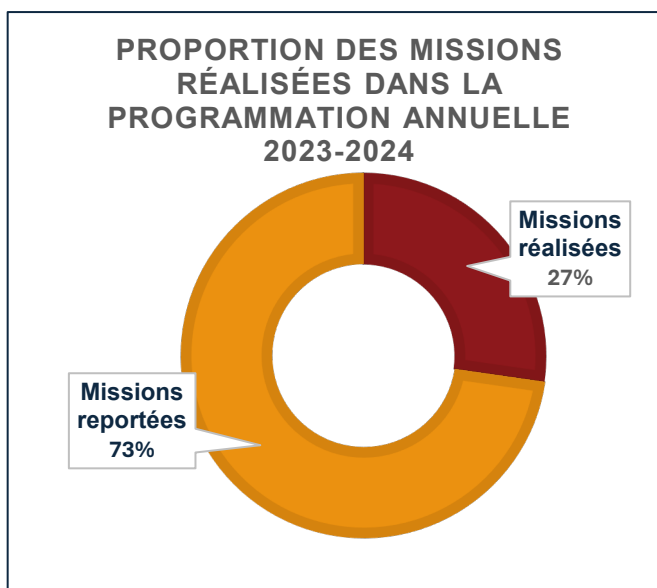
En revanche, Marie Stéphanie **PIERRE** est de l'École de Droit et des Sciences Économiques des Cayes (**EDSEC**) et a été recrutée pour un stage à vocation professionnelle. À l'issue de cette période d'apprentissage et après une évaluation satisfaisante de ses performances, elle a été retenue et confirmée au poste de secrétaire de direction à la Direction Générale.

5.5. Comparaison entre les objectifs prévus

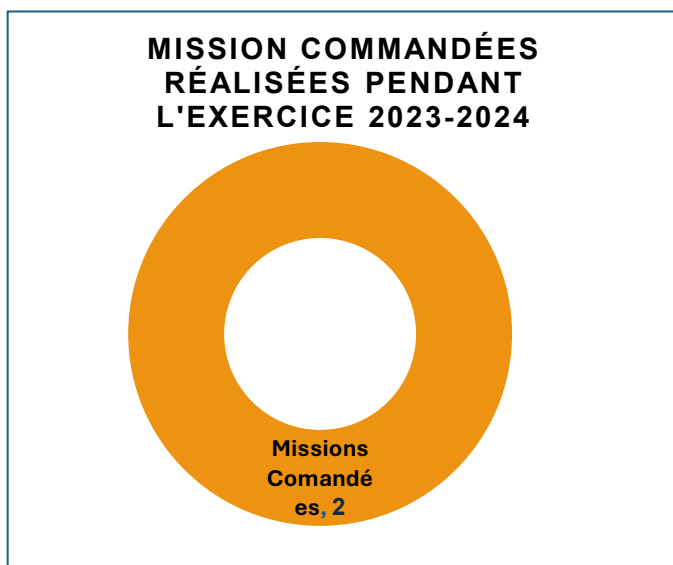
Les différentes missions programmées par l'IGF n'ont pas pu être exécutées dans la totalité. En effet, des onze (11) activités techniques planifiées pour l'exercice seulement quatre (4), représentant 36,36 % de notre programmation annuelle ont pu être lancées tout en atteignant un pourcentage de finition. Ainsi, s'agissant des quatre (4) missions lancées, l'une d'entre elles est complètement achevée et le rapport final a été transmis à la structure auditée ; tandis que les trois (3) autres sont en phase de finalisation de rapport. S'il est que l'IGF affiche un taux d'exécution relativement faible de sa programmation annuelle de missions, il n'en demeure pas moins qu'elle a également répondu favorablement à deux (2) autres missions qui ont été sollicitées par le Ministre de l'Economie et des Finances.

Les graphiques ci-après présentent la proportion des missions réalisées pour l'exercice.

Graph 7. Proportion des missions réalisées dans la programmation annuelle 2023-2024



Graph 8- Mission commandées réalisées pendant l'exercice 2023-2024



Source : Bilan de l'exercice 2023-2024

Tableau No 1.

Tableau des activités techniques réalisées pendant l'exercice 2023-2024

Missions	Période prévue pour la réalisation	Objectifs	Période d'exécution	Statut	Remarques
1) Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du programme Kredi Pam	Novembre à décembre 2023	L'objectif principal de cette enquête est de mesurer le degré de satisfaction des bénéficiaires concernant les conditions générales d'octroi du prêt <i>Kredi Pam</i> .	Juin à août 2024	Finalisation du rapport	Mission programmée
2) Audit du processus de déclassement et cession des véhicules de l'État	Octobre à décembre 2024	Apprécier la mise en œuvre du processus de cession des véhicules déclassés de l'État pour la période allant de juin 2022 à septembre 2023	A partir du mois de décembre 2023	Transmission du rapport intérimaire à la direction générale	Mission programmée
3) Audit des fonctions administratives et financières des missions diplomatiques et postes consulaires	Novembre 2023 à mars 2024	Contribuer à la mise en place et au renforcement des fonctions administratives et financières des missions diplomatiques et	A partir du mois de novembre 2023	Finalisation du rapport	Mission programmée

		postes consulaires d'Haïti à l'étranger.			
4) Mission de Conseil sur la Compagnie de Transport Scolaire Dignité	Aout 2024	Fournir une évaluation précise et factuelle de la situation actuelle de la Compagnie de Transport Scolaire Dignité, tout en proposant des pistes de solutions pour améliorer la gestion de l'institution	Août 2024	Note transmise au ministre	Mission commandée
5) Mission de Conseil relative aux différends entre le ministère de l'Économie et des Finances et la DINASA	Août à septembre 2024	Formuler une proposition pour régler le différend entre la DINASA et le MEF	Aout 2024	Note au Ministre Transmise	Mission commandée
6) Audit du projet Gestion des Risques et de Résilience aux Aléas Climatiques janvier décembre 2023 (Projet A de la Banque Mondiale)	Juin à août 2024	Évaluer les dispositifs de pilotage et de gestion du projet Évaluer la conformité des opérations financières par rapport aux politiques et procédures applicables.	Juin à aout 2024	Transmission du rapport final	Mission Programmée

Source : bilan de l'exercice 2023-2024 de l'IGF

Tableau No 2

Tableau des activités administratives réalisées pour l'exercice 2023-2024

Activités	État d'avancement
Finalisation et transmission à la DG du Plan définitif de Passation des Marchés Publics de l'IGF pour l'exercice 2023-2024 pour soumettre à l'approbation de la CNMP	Document Soumise et PAMP Validé
Préparation et Soumission du rapport de l'Inventaire physique des Biens de l'IGF pour l'Exercice 2023-2024 à la CSCCA	Document Soumis
Actualisation des descriptions de tâches de l'ensemble du personnel de la DAF	Achevée
Élaboration d'un guide de procédures administratives	En cours (90%)
Finalisation des nouveaux outils de travail pour le personnel de la Cellule Logistique de l'IGF (Outils de gestion du parc Automobile)	Achevée
Préparation de la proposition de budget de l'IGF pour l'exercice 2024-2025	Effectuée
Participation de l'IGF aux conférences budgétaires pour présentation des propositions de budget détaillé de l'IGF	Effectuée
Finalisation et transmission du Plan définitif de Passation des Marchés Publics de l'IGF pour l'exercice 2023-2024	Achevée
Exécution de dépenses	Effectuée
Nettoyage printemps	Effectuée
Réaménagement de l'entrepôt de l'IGF	Effectuée

Source : Bilan 2023-2024 de l'IGF

Tableau No 3

Tableau des activités réalisées par la Direction des Ressources Humaines (DRH)

Activités prévues	Objectifs	Activités réalisées	Période de réalisation	Statut
Recrutement	Renforcer la capacité du personnel de l'IGF	• Deux (02) professionnels junior ; • Deux (02) chauffeurs ; • Un (01) professionnel junior en Gestion de stock ; • Une (01) secrétaire de direction ; • D'un (01) Agent d'entretien.	Octobre 2023 à février 2024	Achevé
Recrutement de stagiaires	Renforcer le partenariat technique avec les universités	• Intégration de trois (03) stagiaires pour effectuer leur stage académique.	Décembre 2023 à février 2024	Achevé
Formation	Renforcer les compétences du personnel.	• Formation en secourisme de base ; • Formation d'intégration au métier de Fonctionnaire pour	Novembre 2023 Janvier 2024 Juin 2024 Aout 2024 Septembre 2024	Achevé

		les nouveaux employés ; • Formation continue pour le personnel technique.		
Évaluation du personnel	Évaluer la performance et l'efficacité du personnel.	• Évaluation du personnel contractuel.	Septembre 2024	Seule l'évaluation du personnel contractuel a été réalisée pour l'exercice 2023-2024
Renforcement organisationnel	Élaboration des outils de gestion du personnel.	• Élaboration et adoption du manuel du stagiaire ; • Élaboration du manuel d'intégration à l'IGF.	• 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre 2023-2024 • 2 ^{ème} trimestre 2024	Achevé

Source : données de la DRH

5.6. Analyse des écarts enregistrés dans la programmation annuelle des activités de l'IGF

Depuis sa création en 2006, l'Inspection Générale des Finances (IGF) s'est imposée comme un acteur clé dans la gestion et le contrôle des finances publiques en Haïti. Aux côtés d'autres institutions de contrôle, elle joue un rôle primordial dans la lutte contre la corruption au sein de l'Administration Publique haïtienne.

Durant l'exercice 2023-2024, les différentes contraintes étalées tout au long de ce rapport c'est-à-dire les troubles sociopolitiques et les déplacements imprévus de certains membres clés du personnel technique ont impactés significativement sa capacité à réaliser les missions programmées dans la globalité ; et à coté de sa programmation annuelle, les demandes d'interventions venues de la part du Ministre de l'Économie et des Finances ou en provenance des institutions étatiques ont également joué un rôle majeur dans les résultats enregistrés.

5.7. Analyse comparative des activités techniques par rapport aux réalisations de l'année précédente

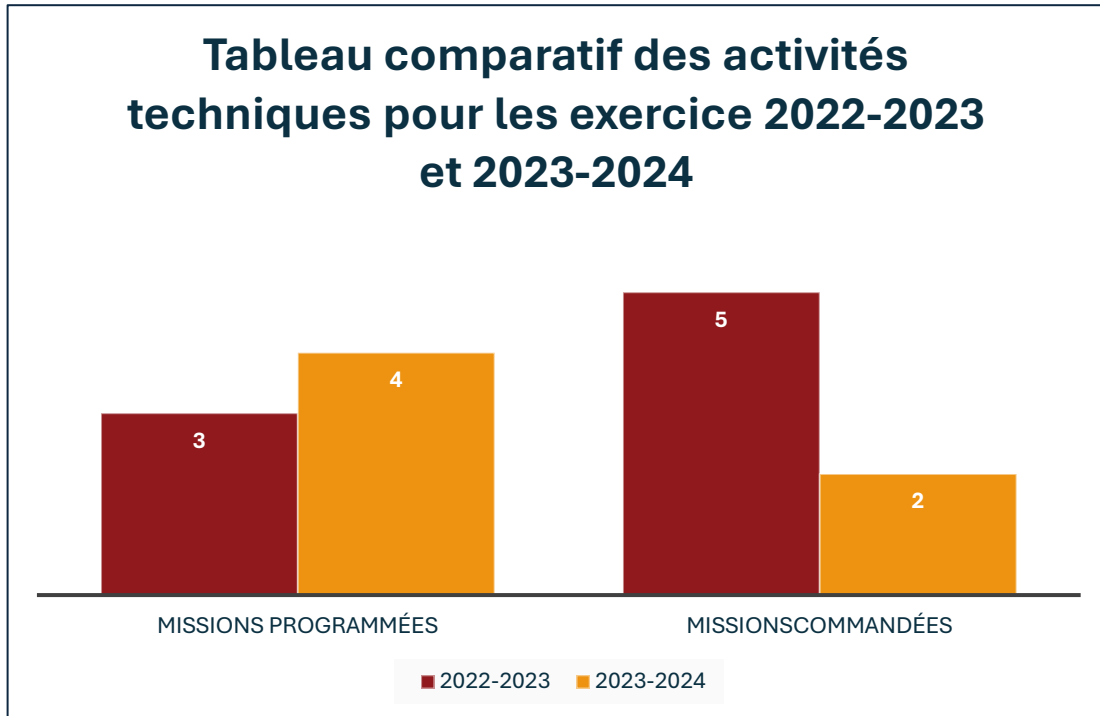
Au cours de l'exercice 2022-2023, l'Inspection Générale des Finances (IGF) a mené un total de treize (13) activités techniques, réparties entre huit (8) missions programmées et cinq (5) missions spécifiquement commandées par le ministre de l'Économie et des Finances (MEF). Toutefois, en raison de la priorité accordée aux demandes émanant du MEF, seules trois (3) des missions initialement prévues ont pu être exécutées.

Ainsi, le taux de réalisation des missions programmées s'établit à 37,5 %, auquel s'ajoutent les cinq (5) missions commandées, portant le nombre total de missions achevées à huit (8) pour cet exercice. Par ailleurs, l'ensemble des rapports afférents ont été finalisés et transmis. Il convient de noter que les missions commandées ont représenté 62,5 % de l'ensemble des activités techniques réalisées durant cette période.

En comparaison avec le plan annuel 2023-2024, l'IGF s'est avérée légèrement plus performante au cours de l'exercice 2022-2023, affichant un écart de 1,14 % en termes de taux d'exécution. En effet, pour l'exercice 2023-2024, onze (11) missions avaient été initialement programmées, mais seulement quatre (4) ont été effectivement réalisées, soit un taux d'exécution de 36,36 %. À ces missions s'ajoutent deux (2) missions commandées, portant le total des missions exécutées à six (6). Toutefois, pour cette période, un seul rapport a été finalisé et transmis.

Le graphe ci-contre présente, en comparaison, l'évolution des deux exercices fiscaux par rapport à la performance des activités techniques réalisées.

Graphe 9. Tableau comparatif des activités techniques pour les exercices fiscaux 2022-2023 et 2023-2024



Source : Rapport d'activités 2022-2023 et bilan 2023-2024

5.8. Autres activités

5.8.1. Journée familiale de l'IGF

Le samedi 22 décembre 2023, l'IGF a organisé une "Journée familiale", réunissant l'ensemble du personnel dans un cadre convivial. Chaque employé avait la possibilité d'être accompagné de quelques membres de sa famille, offrant ainsi à ces derniers l'opportunité de découvrir et de mieux comprendre l'environnement professionnel de leurs proches.

Cette initiative s'inscrivait dans une dynamique de rapprochement et de valorisation du travail accompli au sein de l'institution. Par ailleurs, la Direction Générale a tenu à exprimer sa reconnaissance aux familles des collaborateurs pour le soutien moral et affectif qu'elles leur apportent. En effet, certaines missions nécessitent que les cadres emportent une partie de leur charge de travail à domicile afin de respecter les délais impartis.

Au terme de cette journée, de nombreux participants ont exprimé leur satisfaction face à cet événement mémorable, soulignant l'empreinte indélébile qu'il a laissée dans leur esprit. Soucieuse de marquer cette occasion d'un symbole tangible, la Direction Générale a veillé à ce que chaque invité reparte avec un souvenir significatif, témoignage de cette expérience inoubliable.

Au-delà des festivités, diverses activités ludiques et récréatives ont été organisées, permettant de divertir aussi bien les plus jeunes que les adultes. Ce moment de partage a renforcé les liens entre les membres du personnel et leurs familles, illustrant pleinement les valeurs de solidarité, de camaraderie et de reconnaissance qui caractérisent l'esprit de l'IGF.

5.8.2. Commémoration des dix-huit (18) ans de la création de l'IGF

Le 17 mars 2024, en raison des récents événements sociopolitiques ayant bouleversé la capitale haïtienne, Port-au-Prince, aucune activité en présentiel n'a pu avoir lieu. Toutefois, une cérémonie symbolique a été organisée virtuellement via la plateforme Zoom, invitant tout le personnel à y participer.

Cet événement commémorait non seulement le 18^e anniversaire de la création de l'IGF, mais marquait également une étape importante dans le renforcement de la lutte contre la corruption en Haïti.

Aux côtés de la Directrice Générale, les époux Lionel et Roseline **BENJAMIN** ont pris la parole pour intervenir sur la thématique du développement personnel. Leur discours visait à promouvoir une approche proactive permettant une meilleure connaissance de soi, le développement des compétences, la capacité à surmonter ses limites et l'atteinte des objectifs personnels et professionnels.

D'autres collègues ont également su captiver l'assistance à travers diverses animations à caractère culturel et des activités de camaraderie.

En rassemblant le personnel autour de ces moments conviviaux et enrichissants, l'IGF continue de favoriser un environnement de travail positif et motivant, propice à l'accomplissement de ses objectifs.

5.8.3. Commémoration de la journée de la fonction publique

La fonction publique est une carrière exigeante qui repose sur l'aptitude, le mérite et la discipline, tout en assurant la continuité des services publics et la sécurité de l'emploi¹⁴. Chaque année, le 23 juin, le travail et l'engagement des agents publics au service de l'intérêt général sont célébrés à travers le monde.

Dans cette perspective, la Direction des Ressources Humaines (**DRH**) a organisé des élections, par catégorie de personnel (technique, administratif et de soutien), afin de désigner trois employés modèles pour l'exercice 2023-2024.

À l'issue du vote, les trois lauréats distingués sont :

1. L'Inspecteur Medjine **DESRIVIÈRES**, cadre du personnel technique avec sept (7) ans de service dans la fonction publique, élue fonctionnaire modèle ;
2. Monsieur Dulamain **ROMAIN**, assistant chef de section au service logistique, comptant seize (16) ans de carrière, désigné fonctionnaire modèle pour le personnel administratif ;
3. Madame Margareth Pierre **ETIENNE**, sage ménagère, cumulant dix-huit (18) ans d'expérience, élue fonctionnaire modèle pour la catégorie du personnel de soutien.

Ces collègues exemplaires se sont distingués par leur loyauté, leur engagement et leur esprit de service public. L'année à venir sera pour eux l'occasion de continuer à inspirer leurs pairs et à contribuer à l'excellence des services publics, notamment au sein de l'IGF.

Cette initiative illustre l'importance de reconnaître et de valoriser les qualités fondamentales de la fonction publique, telles que le dévouement, la rigueur et le sens du service. Elle met également en lumière la nécessité d'encourager et de célébrer les talents et les efforts individuels au sein des différentes catégories de personnel de l'IGF.

¹⁴ Le Moniteur, décret portant le statut général de la fonction publique, article 10.

VI. LES PARTENAIRES DE L'IGF

À la clôture de l'exercice fiscal 2022-2023, l'Inspection Générale des Finances (**IGF**) a conclu un protocole de stage avec l'Université de Port-au-Prince (**UP**) et l'Institut National d'Administration, de Gestion et des Hautes Études Internationales (**INAGHEI**). Ce partenariat a pour objectif d'offrir aux étudiants en fin de cycle la possibilité d'effectuer leur stage académique, essentiel à la rédaction de leur mémoire de sortie. Il leur permet également de confronter les théories acquises au cours de leur formation aux réalités du monde professionnel, tout en découvrant le fonctionnement de l'Administration Publique.

C'est dans ce cadre que, le 1^{er} décembre 2023, l'IGF a accueilli sa première cohorte de stagiaires.

Par ailleurs, au cours de l'exercice fiscal 2023-2024, l'IGF a pu rétablir ses relations avec plusieurs partenaires techniques et financiers. Ainsi, grâce au financement de la Banque Mondiale, via le Projet d'Amélioration de la Gestion Financière et de l'Information Statistique (**PAGeFIS**) – IDA-D3110-HT, quinze (15) Agents ont bénéficié de formations à l'étranger. Ce soutien a également permis l'acquisition de matériels informatiques et d'un véhicule, renforçant ainsi les capacités d'intervention de l'institution.

VII. CONCLUSION

Ce rapport présente les résultats des activités menées au cours de l'exercice 2023-2024 et s'inscrit dans une démarche de responsabilité institutionnelle. Il répond à une exigence éthique pour l'Inspection Générale des Finances (IGF), une institution dédiée au contrôle des finances publiques et à la promotion d'une gestion rigoureuse des ressources de l'État. Il met également en lumière l'importance de la transparence, un principe fondamental de la bonne gouvernance et une valeur essentielle pour l'IGF dans l'accomplissement de ses missions de contrôle au sein de l'Administration Publique haïtienne.

L'exercice écoulé a été marqué par de nombreux défis, notamment des événements sociopolitiques majeurs et des changements au sein du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Par ailleurs, la détérioration du climat sécuritaire a contraint certains cadres techniques impliqués dans les missions de l'IGF à quitter le pays, impactant directement la programmation annuelle des activités. Malgré ces contraintes, l'IGF est parvenue à mener à bien quatre (4) missions programmées ainsi que deux (2) missions commandées par le MEF. En outre, à travers diverses activités techniques, l'institution a su maintenir sa collaboration avec d'autres entités engagées dans la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance en Haïti.

L'analyse des performances de l'IGF sur les exercices 2022-2023 et 2023-2024 met en évidence une baisse d'efficacité dans l'exécution des missions prévues. Le taux de réalisation des activités programmées pour 2023-2024 affiche une baisse de 1.14% par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce constat souligne la nécessité pour l'IGF d'optimiser l'utilisation de ses ressources, en particulier le facteur temps, afin d'améliorer l'exécution et l'aboutissement de ses missions.

Dans cette perspective, en plus de reprogrammer les missions non exécutées pour l'exercice fiscal 2024-2025, l'IGF entend renforcer ses collaborations avec les institutions tant nationales qu'internationales afin de contribuer efficacement à l'amélioration de la gestion des finances publiques haïtiennes. En outre, elle prévoit la signature d'un protocole d'accord entre les différentes institutions de contrôle du pays pour rendre opérationnelle la task-force interinstitutionnelle anticorruption. Cette initiative vise à instaurer une coordination efficace et une réponse concertée aux pratiques corruptrices au sein de l'Administration Publique haïtienne, dans l'optique d'instaurer une gouvernance plus intègre et responsable.

En définitive, malgré les défis rencontrés, l'IGF reste résolument engagée à poursuivre sa mission de contrôle et d'évaluation des finances publiques. En renforçant ses capacités opérationnelles et en consolidant ses partenariats stratégiques, elle aspire à jouer un rôle central dans la promotion d'une Administration Publique plus transparente, efficace et respectueuse des principes de bonne gouvernance.

VIII. ANNEXES

Annexe I

Programmation annuelle 2023-2024

 														
INSPECTION GENERALE DES FINANCES														
IGF														
PROGRAMMATION DES MISSIONS 2023-2024														
#	MISSIONS	EQUIPES DE MISSIONS	OCT_23	NOV_23	DEC_23	JAN_24	FEV_24	MAR_24	AVR_24	MAI_24	JUN_24	JUL_24	AOU_24	SEP_24
PROGRAMMATION DE MISSIONS														
1	Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du Programme Krébi Pam	Coord: Cadens CADET												
		CM : Donald DULIEPRE												
		M : Jean Carmellyn JOSEPH												
		M : Dad Harley AMBROISE												
		M : Wilkinon CIRIL												
2	Audit du processus de déclassement et de Cession des véhicules de l'État	CM Laaphta DUCLAIR												
		M Annaira CANTAVE												
		M Jordany VALME												
		M Mackendy DORT												
		M Réserme LÉGER												
		M Byndy MALVAIS												
		M Jelicœur JEAN												
3	Audit des fonctions Administratives et financières des missions diplomatiques et Postes Consulaires	Coord Dendy DESNOYERS												
		CM: Carl-Henry PIERRE												
		CE: Jean Amax ANTOINE												
		M: Wycliff BARTHELEMY												
		M: Ensheille EDMOND												
		M Ricardo BAZINETTE												
		M: Pierre Michel BUISSERETH												

Signature and date: 29/10/2023



INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

IGF

PROGRAMMATION DES MISSIONS 2023-2024

#	MISSIONS	EQUIPES DE MISSIONS	OCT_23	NOV_23	DEC_23	JAN_24	FEB_24	MAR_24	AVR_24	MAI_24	JUN_24	JUL_24	AOU_24	SEP_24
PROGRAMMATION DE MISSIONS														
4	Audit financier de la CONATEL	CM : Dendy DESNOYERS M : Annaira CANTAVE M : Mackendy DORT M : Donald DULIEPRE M : Jen Carnellyn JOSEPH												
5	Diagnostic de l'Office National d'Assurance-vieillesse (ONA)	Coord : Carl-Henry PIERRE CM : Rosana PAUL CE : Laaghta DUCLAIR M : Jean Alix PIERRE M : Marie Katy PAMPHILE M : Medjine DESRIVERES												
6	Enquête au niveau du Bureau des Douanes de Saint Marc	CM : Cadens CADET M : (l'inspecteur d'une autre mission) M : (l'inspecteur d'une autre mission)												
7	Audit de l'exécution des dépenses de l'OFNAC	CM : Dendy DESNOYERS CE : Jean Alix PIERRE M : Enshella EDMOND M : Jordany VALME M : Réserve LEBER												
8	Audit des dépenses exécutées à partir du Fonds National de l'Éducation (FNE)	CM : Jean Amax ANTOINE CE : Rosana PAUL M : Wycliff BARTHELEMY M : Medjine DESRIVERES M : Wikinson CIRIL												

INSPECTION GENERALE DES FINANCES

IGF

PROGRAMMATION DES MISSIONS 2023-2024

#	MISSIONS	EQUIPES DE MISSIONS	OCT_23	NOV_23	DEC_23	JAN_24	FEB_24	MAR_24	AVR_24	MAI_24	JUN_24	JUL_24	AOU_24	SEP_24
---	----------	---------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

PROGRAMMATION DE MISSIONS

9	Audit des mécanismes d'alimentation et d'utilisation du Fonds d'Urgence (FUI)	CM : Carl-Henry PIERRE CE : Ricardo BAZINETTE M : Dad Harley AMBROISE M : Donald OULIÈRE M : Joliceur JEAN													
10	Audit de Projet A de la Banque Mondiale	Coord : Carl-Henry PIERRE CM : Lasphita DUCLAIR CE : Wycliff BARTHELEMY M : Annaira CANTAVE M : Marie Katy PAMPHILE													
11	Audit de Projet B de la Banque Mondiale	Coord : Jean Amax ANTOINE CM : Enshella EDMOND CE : Pierre Michel BUISSERETH M : Binydy MAUVAIS M : Joliceur JEAN													


 Carl-Henry PIERRE
 Inspecteur Général
 Responsable de la Direction de Contrôle
 des Administrations Publiques


 Jean Amax ANTOINE
 Inspecteur Général
 Responsable de l'Unité de Conseil
 et d'Audit Interne


 Dedy DESNOYERS
 Inspecteur Général
 Responsable de la Direction de
 Surveillance des Capitaux Publics

Approuvé par:


 Goëlie Varnelle MORENCY
 Inspecteur Général de Classe Exceptionnelle
 Directrice Générale



Annexe II

Souvenir du lancement de l'exercice fiscal 2023-2024 et de la cérémonie de l'intronisation des nouveaux Inspecteurs des finances



DG Goethie Varnelle **MORENCY**



Ministre Michel Patrick **BOISVERT**



Les nouveaux Inspecteurs des finances



Gâteau du lancement de l'exercice fiscal



Le personnel de l'IGF

Annexe III

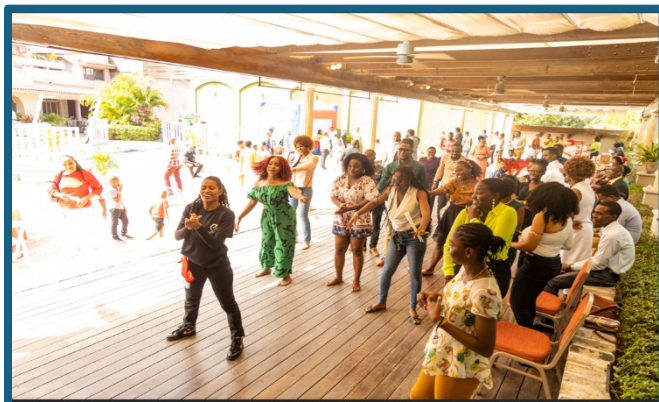
Journée familiale de l'IGF



La Directrice Générale de l'IGF



L'estrade du jour



Scène de danse des participants



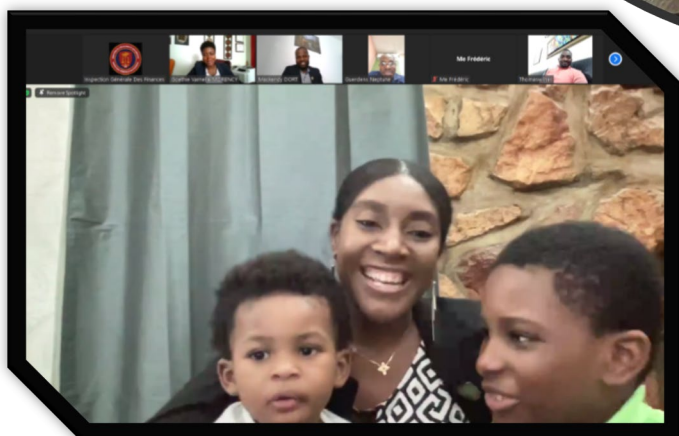
Les enfants profitent de leur journée festive !



Le Coin des cadeaux

Annexe IV

Commémoration symbolique des dix-huit (18) ans de création de l'IGF, le 17 mars 2024.



Annexe V

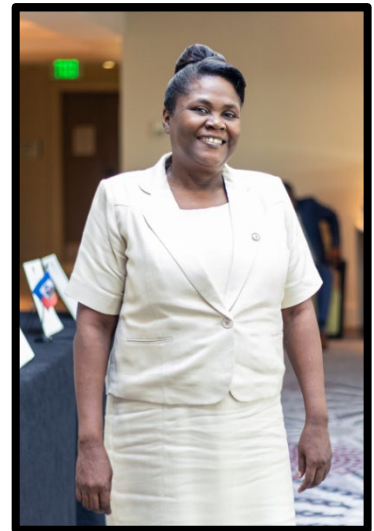
Remise des prix aux fonctionnaires modèles de l'année 2023-2024.



Inspecteur Medjine DESRIVIÈRES, élue fonctionnaire modèle 2023-2024 du personnel technique de l'IGF



Mr Romain DULAMAIN, élu fonctionnaire modèle 2023-2024 du personnel administratif recevant les félicitations du Responsable de la DAF.



Mme Margareth Pierre Etienne
fière de son élection
comme fonctionnaire modèle 2023-
2024 du personnel de soutien



Annexe VI

Remise de certificats au terme des formations en secourisme de base par les Responsables de la Croix-Rouge Haïtienne

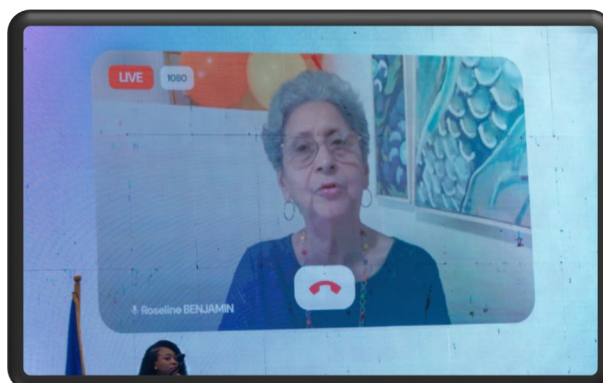


Annexe VII

Remise de certificats au terme de la formation en développement personnel par les Responsables de la Fondation IDEO



Deux collaborateurs de la fondation IDEO



Madame Roseline BENJAMIN

